

DDTM35: modèle commun de développement des aires de covoiturage d'Ille et Vilaine

{ Le projet

Porté par la DDTM d'Ille-et-Vilaine et ses partenaires, le projet consiste à construire une méthodologie, pour la réalisation de schémas d'aires de covoiturage appropriable par les différents territoires du département. La méthodologie a été testée sur le territoire de Fougères Agglomération.

Le diagnostic du schéma des aires de covoiturage doit permettre de comprendre le fonctionnement actuel du territoire étudié (Fougères Agglomération pour la phase de test) afin de proposer dans le schéma des

outils concrets à mettre en place pour mieux accompagner le développement du covoiturage là où il est le plus utile et pertinent.

En plus de son objectif principal de localisation d'aires de covoiturage, de développement de services aux covoitureurs et d'intégration dans les documents programmatiques, le schéma des aires de covoiturage doit permettre une implication des acteurs du territoire et une appropriation de la démarche pour que les analyses et outils développés ne restent pas lettre morte mais influent une dynamique sur cette thématique, qui viendra s'intégrer dans celle plus globale de la mobilité de l'ensemble des personnes sur tout le territoire.

{ La mise en œuvre

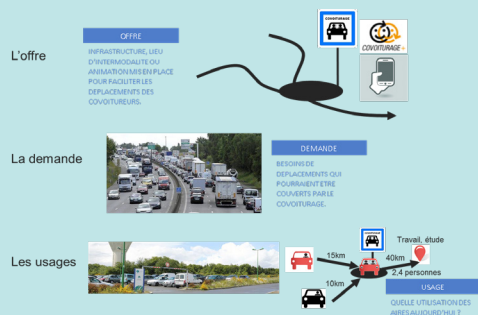
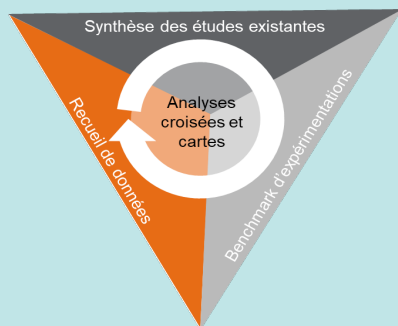
Le schéma s'est déroulé en deux phases parallèles, s'alimentant l'une et l'autre : une phase de construction partenariale de la méthodologie et une phase d'expérimentation de la réalisation de son schéma des aires de covoiturage par Fougères Agglomération, qui a permis d'enrichir la méthode proposée.

De nombreux partenaires ont été impliqués dans la démarche, à la fois locaux pour la réalisation du schéma de Fougères Agglomération et à l'échelle régionale pour travailler sur la méthode.

Le schéma en lui-même est basé sur un diagnostic précis du territoire comprenant cinq parties :

- Synthèse de l'existant et des études en cours
- Offre actuelle et offre en projet
- Demande actuelle et projetée
- Usages actuels et tendances d'évolution
- Synthèse

Ce diagnostic permet ensuite, dans le schéma des aires de covoiturage de localiser les aires nécessaires, de les dimensionner et de préconiser des services à implanter sur les aires.



Les résultats et les enseignements

La réalisation de cette méthode a permis de mettre en avant les points indispensables à la réussite du schéma des aires de covoiturage :

• Un travail partenarial constructif est nécessaire pour

- ° Récouter les données,
- ° Valider collectivement les objectifs du schéma,
- ° Prendre en compte les besoins des territoires voisins
- ° Construire une charte d'aménagement partagée avec les partenaires.

Ce travail est mené via des réunions de travail partenariales et des comités de pilotage. Une demande d'avis formel des territoires voisins sur le schéma est à envisager.

• S'appuyer sur les données mobilités et territoire déjà existantes dans les différentes études (SCOT, PLH, EMD, SRADDET, PDU...) permet de gagner du temps pour réaliser le diagnostic et bien prendre en compte les orientations des

partenaires dans la phase schéma.

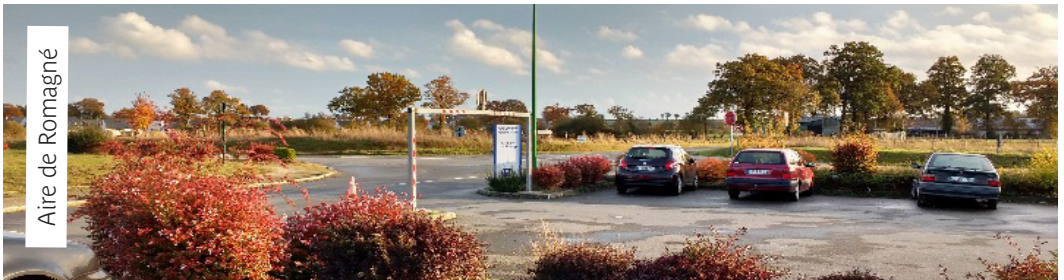
• Il faut s'emparer des outils qui existent déjà sur le territoire (MobiBreizh, OuestGo, base de données des aires de covoiturage sur GeoBretagne...) et communiquer

• Les enquêtes sur les aires principales réalisées par l'Audiar ne sont pas suffisantes pour appréhender finement l'usage sur les aires de territoire lorsque l'on travaille sur la réalisation d'un schéma local. Il est nécessaire de prévoir des enquêtes complémentaires.

• L'aide méthodologique a permis à Fougères Agglomération une réalisation en interne avec un temps passé raisonnable.

• Le schéma doit traiter à la fois du positionnement et de l'aménagement des aires, mais également des actions connexes à mener (animation, communication, autres formes de covoiturage), ce qui permettra de mettre en place un système global de covoiturage beaucoup plus pertinent que les seuls aménagements d'aires.

• Le schéma ne doit pas s'arrêter à lui-même, mais venir enclencher d'autres actions phasées dans le temps afin que la démarche ne s'essouffle pas et porte ses fruits.



Pour aller plus loin :

Les documents liés à cette expérimentation sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacement-et-securite-routiere/Retours-d-experiences-de-cooperations-des-territoires-et-etudes-sur-la-mobilite/Aires-de-covoiturage-en-Ille-et-Vilaine>

Pour tout complément d'information, contactez la **DDTM35** :

echange-deplacement.pddt.sectam.dtm-35@equipement-agriculture.gouv.fr